



## **CAB GOLF**

**Chemin de la Jargasse – 19100 Brive**

**Tél : 05-55-85-22-59**

**Email : cabgolf@orange.fr**

Brive, le 2 août 2023

Madame, Monsieur,

Vous désirez inscrire ou réinscrire votre (vos) enfant(s) aux entraînements de l'Ecole des jeunes du CAB Golf de Brive Planchetorte pour **la saison 2023-2024**.

### **Voici quelques informations :**

- ✓ **Notre tarif comprend 30 cours dans l'année**
- ✓ **Intégration à tout moment avec règlement au prorata temporis**  
Les cours s'adressent aux jeunes de **5 ans à la terminale**.
- ✓ **Matériel prêté pour les non équipés**
- ✓ **2 cours d'essai pour les nouveaux arrivants**
- ✓ **Les cours débuteront le mercredi 06/09/23 et le samedi 09/09/23**
- ✓ Les enfants doivent venir à l'horaire correspondant à l'âge ; suite au premier cours, les groupes seront définis en fonction du niveau, de l'âge, de la motivation et du nombre de places disponibles dans chaque groupe.
- ✓ Chacun amène son matériel
- ✓ Au cours de l'année, des changements de groupe peuvent être effectués par le professeur

Ils seront assurés par **Jérôme CANTAGREL**, professeur de golf, titulaire du BEES 2<sup>ème</sup> degré (Brevet d'état d'éducateur sportif) aidé par les bénévoles du club.

### **Dés l'inscription définitive, vous aurez donc à régler :**

- **3 chèques (1 pour chaque trimestre), ces chèques ne seront encaissés qu'au début de chaque trimestre.** Si votre enfant n'a pu se rendre aux cours suite à des problèmes de santé ou s'il quitte l'école de golf en cours d'année, les chèques correspondants ne seront pas encaissés.

### **IMPORTANT :**

**L'abonnement au parcours n'est plus obligatoire** ; si l'un des parents est abonné au golf municipal, l'abonnement pour l'enfant est gratuit

**Si aucun des parents n'est abonné, vous pouvez abonner votre enfant pour un tarif de 90 € (140 € initialement / 50 € pris en charge par l'association).**

**L'abonnement au parcours est valable septembre 2023 à septembre 2024.**

**Nous préciser lors de l'inscription à l'école de golf si vous souhaitez prendre l'abonnement**

## GROUPES ET TARIFS

Mercredi de 13h30 à 14h30	Réservé aux enfants âgés de 5 à 7 ans	60 € / trimestre 1h/semaine
Mercredi de 14h30 à 15h30	Réservé aux joueurs âgés de 8 à 10 ans	60 € / trimestre 1h/semaine
Mercredi de 15h30 à 16h30	Réservé aux joueurs âgés de 11 – 13 ans	60 € / trimestre 1h/semaine
Mercredi de 16h30 à 18h00	Réservé aux joueurs âgés de 14 – 18 ans	80 € / trimestre 1h30/semaine
Samedi de 13h30 à 16h00	Réservé aux compétiteurs <i>NB : les enfants qui ne pourront pas assister aux cours un samedi pourront venir à ceux du mercredi 16h30 – 18h00</i>	100 € / trimestre 2h30/semaine

NOTA : remise pour les familles : 10 % pour 2 enfants inscrits ou 20 % pour 3 enfants et +

### Licence obligatoire

**Les enfants non licenciés en 2022 devront prendre leur licence lors de l'inscription pour la période 2023/2024**

	Enfant de 13 à 18 ans	Enfant de moins de 13 ans
Tarif pour 2023/2024 <sup>(1)</sup>	28 €	21€
Tarif pour 2024 <sup>(1)</sup>	22 €	19 €

(1) Tarifs 2023 – Sous réserve d'augmentation pour 2024

### Le tarif comprend :

- Les cours (30 séances/an)
- Les engagements gratuits à toutes les compétitions organisées par le CAB GOLF de Brive.
- Prêt de matériel pour ceux qui n'en ont pas.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Salutations golfiques.

Le Président,  
Philippe EMERIT



# CHARTRE DE L'ÉCOLE DES JEUNES DU CAB GOLF

## **Art 1 - Objet de cette charte**

Cette charte a pour objet de spécifier les conditions d'accès à l'école des jeunes du CAB Golf Brive. Elle précise les droits et devoirs des enfants et de leurs parents. Elle est signée en début de période et constitue le règlement interne de l'école de golf.

## **Art 2 - Droits d'inscription**

Tout enfant faisant partie de l'école CAB Golf doit avoir acquitté son règlement, fourni un certificat médical et avoir pris obligatoirement une licence de golf.

## **Art 3 - Ponctualité pour les entraînements et compétitions**

L'enfant doit arriver 15 minutes avant la séance d'entraînement afin d'éviter toute perturbation du cours. A la fin de la séance, l'enfant est sous la responsabilité des parents. En cas d'absence, Jérôme CANTAGREL (06.81.42.75.75) et le secrétariat de l'association (05 55 85 22 59) doivent être prévenus.

## **Art 4 - Correction**

L'enfant doit avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité, ni au bon déroulement des séances. L'enfant s'engage à respecter le terrain, le matériel et les autres élèves. L'enfant est en toutes circonstances tenu au respect de l'étiquette et des règles du jeu édictées par la FFGolf.

## **Art 5 - Respect des consignes sanitaires**

L'enfant s'engage à respecter les recommandations sanitaires en vigueur

## **Art 6 - Equipement et tenue vestimentaire**

Des clubs peuvent être prêtés aux élèves durant les cours. Les enfants doivent avoir des tees, un marque-balle, et des balles (hors practice), de l'eau et de la nourriture. La tenue vestimentaire doit être adaptée aux conditions climatiques.

## **Art 7 - Non-respect du règlement**

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.

## **Art 8 - Droit photos**

Les parents autorisent le CAB Golf de Brive à publier des photos de l'école de golf comportant leur enfant sur tout document d'information (photos de remises des prix, Gazette du club, site internet du Club).

## **Art 9 - Accès au parcours**

Un élève obtiendra le droit de jouer sur le parcours selon son niveau et après décision favorable de l'enseignant.

## **Art 10 - Planning des cours de l'école CAB Golf**

Un planning de tous les cours et des groupes d'élèves sera dressé par l'association et affiché au bureau.

## **Art 11 - Conditions de modification de ce document**

Le présent document pourra faire si besoin l'objet d'une modification par le président de la commission sportive, l'enseignant et la responsable de l'Ecole CAB Golf.

Signature des parents

Signature de l'élève